



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRE-ATLANTIQUE



Madame le Maire  
Mairie de Vieillevigne  
1 place de la Mairie – BP 13  
44116 VIEILLEVIGNE

Nantes, le 5 octobre 2020

**Dossier suivi par  
Janine PILARD**

Chargée de mission Aménagement  
& Urbanisme  
02 53 46 62 10  
06 45 70 21 50  
[janine.pilard@pl.chambagri.fr](mailto:janine.pilard@pl.chambagri.fr)

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU  
de la commune de Vieillevigne  
Réf. PC/JPI/PP/424M20026

**Siège Social**  
Rue Pierre-Adolphe-Bobierre  
La Géraudière  
44939 NANTES Cedex 9  
Tél. +33 (0)2 53 46 60 00  
[accueil@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:accueil@loire-atlantique.chambagri.fr)

Madame le Maire,

Vous nous avez adressé, pour avis, le dossier relatif à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

Le projet de modification porte sur :

- 1- La réduction de l'emprise de l'emplacement réservé n°7,
- 2- L'identification au plan de zonage, parcelles YN 90-91, d'un bâtiment agricole pouvant changer de destination au lieu-dit le petit Village,
- 3- La correction d'une erreur matérielle dans l'identification du bâtiment agricole situé parcelles ZW 128-130.

Après examen du projet, nous formulons les observations suivantes.

Point 1 : pas de remarque particulière.

Point 2 et 3 : les bâtiments identifiés répondent aux critères fixés par le PLU pour encadrer les conditions de changement de destination.

Nous rappelons toutefois, qu'en cas de changement de destination, ces opérations ne devront pas constituer un préjudice pour les activités agricoles réalisées à proximité, notamment en limitant les parcours de volailles ou encore en créant une zone de non traitement (ZNT) des parcelles agricoles adjacentes. (arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques).

En conclusion, nous émettons un **avis favorable** sur ce dossier sous réserve de la prise en compte de nos observations.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Par délégation du Président de la Chambre d'agriculture  
Paul CHARRIAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Charriaud".